

UN LIBRARY

OCT 0 1980



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.2/35/L.8
10 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



Trente-cinquième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Ethiopie, Kenya, Lesotho, Népal, Nigéria, République-Unie de Tanzanie,
Somalie et Soudan : projet de résolution

Année mondiale des communications : mise en place d'infrastructures des
communications

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 32/160 du 19 décembre 1977 sur la Décennie des transports et des communications en Afrique dans laquelle elle priait le Secrétaire général, agissant en consultation avec l'Union internationale des télécommunications et les autres institutions spécialisées intéressées, de proposer pour examen, selon qu'il conviendrait, une année de la Décennie comme Année mondiale des communications en raison de l'importance des transports et des communications pour les autres régions du monde,

Notant la résolution 1980/69 du 25 juillet 1980 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil recommandait de considérer l'année 1983 comme une année appropriée pour la célébration de l'Année mondiale des communications, à condition que les arrangements nécessaires soient pris en vue de son financement, sur la base du principe des contributions volontaires,

1. Approuve les arrangements pris par le Conseil économique et social en ce qui concerne les programmes, l'organisation, la coordination et la mobilisation des ressources qu'appelle la célébration de l'Année mondiale des communications, tels qu'ils sont exposés dans la résolution 1980/69;

2. Prie le Conseil économique et social de présenter à l'Assemblée générale lors de sa trente-sixième session, comme suite à son évaluation du rapport sur l'état des préparatifs de l'Année, des propositions appropriées, notamment sur les ressources financières qui seront disponibles et les programmes qui peuvent présenter un intérêt pour la communauté internationale, en particulier les pays en développement.